

Conditions Générales de Vente abonnement

par ORTHOMASTER S.A.S.

PREAMBULE :

La société ORTHOMASTER S.A.S propose sur son site une application mettant à disposition de l'Utilisateur professionnel différentes prestations de service décrites sur le présent site.

L'accès à cette application est proposé sous la forme d'un abonnement mensuel ou annuel.

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles ORTHOMASTER S.A.S (« le Prestataire ») fournit aux Clients professionnels (« Le Client ou les Clients ») qui lui en font la demande, via le site internet du Prestataire, les services suivants : Abonnement à l'application incluant des prestations de formation en ligne, de veille, de conseils personnalisés au choix des produits (« l'Abonnement »).

ARTICLE 1 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente constituent, conformément à l'article L.441-1 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les Services rendus par le Prestataire auprès des Clients de même catégorie, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Prestataire.

Toute commande de l'Abonnement implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et des conditions générales d'utilisation du site Internet du Prestataire pour les commandes électroniques.

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs du Prestataire sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment.

Le Prestataire est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

ARTICLE 2 – Commandes

Les ventes de l'Abonnement ne sont parfaites qu'après acceptation expresse et par écrit de la commande du Client par le Prestataire, matérialisée par un accusé de réception émanant du Prestataire.

Le Prestataire dispose de moyens de commande (y compris d'acceptation et de confirmation) électroniques (permettant aux Clients de commander les Services dans les meilleures conditions de commodité et de rapidité).

L'enregistrement d'une commande sur le site du Prestataire est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code civil). Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constituent une preuve du contrat de vente.

La prise en compte de la commande et l'acceptation de celle-ci sont confirmées par l'envoi d'un mail.

Les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

ARTICLE 3 – Modalités de mise en service de l’abonnement et durée

3-1 – Mise en service

L’Abonnement commandé par le Client est fourni dans un délai maximum de 24 heures à compter de la réception par le Prestataire du bon de commande correspondant dûment signé, accompagné du paiement.

Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Prestataire ne pourra voir sa responsabilité engagée à l’égard du Client en cas de retard dans la mise en service de l’Abonnement n’excédant pas 15 jours. En cas de retard supérieur à 15 jours, le Client pourra demander la résolution de la vente. Le paiement déjà versé lui sera alors restitué par le Prestataire.

La responsabilité du Prestataire ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la fourniture de la prestation imputable au Client, ou en cas de force majeure.

L’Abonnement est fourni sur le site internet ORTHOMASTER.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions de mise en service de l’Abonnement, dûment acceptés par écrit par le Prestaire, les coûts liés feront l’objet d’une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par le Client.

3-2 - Durée

Deux types d’Abonnement sont proposés au client au tarif figurant sur le site :

- Un Abonnement de 12 mois renouvelable en tacite reconduction sauf demande de résiliation expresse du client par mail.
- Un Abonnement mensuel renouvelable en tacite reconduction sauf demande de résiliation expresse du client par mail.

Aucun remboursement de sera dû par le prestataire en cas de résiliation anticipée de l’Abonnement.

ARTICLE 4 – Tarifs

L’Abonnement est fourni aux tarifs du Prestataire en vigueur au jour de la passation de la commande, selon le barème du Prestataire, comme indiqué à l’article « Commandes » ci-dessus.

Les tarifs s’entendent nets et HT.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de chaque mise en service de l’Abonnement.

ARTICLE 5 – Conditions de règlement

Le prix est payable au comptant, en totalité au jour de la commande, dans les conditions définies à l’article « Modalités de mise en service de l’Abonnement » ci-après, et comme indiqué sur la facture remis au Client.

Les modes de paiement sécurisés suivants sont utilisés :

- STRIPE / PAYPAL
- Par cartes bancaires : Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bleues
- Par virement
- Par prélèvement bancaire sur mandat SEPA
- Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par le Prestataire pour l’utilisation d’un moyen de paiement ne pourra être facturé au Client.

ARTICLE 6 – Droit de propriété intellectuelle

Le prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des services au Client.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 7 – Données personnelles

Seules les données identifiantes du Client strictement nécessaires à la création de son compte sont collectées et traitées par ORTHOMASTER S.A.S..

Le Client est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, et de rectification qui lui permet, le cas échéant, de faire rectifier, compléter, mettre à jour ou effacer les données personnelles le concernant qui seraient inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation serait interdite.

Le Client dispose également d'un droit d'opposition au traitement de ses données pour des motifs légitimes ainsi qu'un droit d'opposition à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale.

L'ensemble de ces droits peuvent s'exercer directement auprès de ORTHOMASTER S.A.S. par courriel à l'adresse suivante : info@orthomaster.fr .

ARTICLE 8 – Force majeure

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension. La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence des évènements et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois mois, l'Abonnement pourra être résilié par la partie lésée.

ARTICLE 9 – Litiges

En vue de trouver ensemble une solution à tout litige qui surviendrait dans l'exécution du présent contrat, les contractants conviennent de se réunir dans les 30 jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception, notifiée par l'une des deux parties.

La présente procédure de règlement amiable constitue un préalable obligatoire à l'introduction d'une action en justice entre les Parties. Toute action introduite en justice en violation de la présente clause serait déclarée irrecevable.

Toutefois, si au terme d'un délai de 6 mois, les Parties n'arriveraient pas à se mettre d'accord sur un compromis ou une solution, le litige serait alors soumis aux tribunaux compétents du ressort du tribunal de Strasbourg.

ARTICLE 10 – Langue du contrat – Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 11 – Acceptation du Client

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables au Prestaire, même s'il en a eu connaissance.